

Le parcours d'un article

Nous vous proposons d'explicitier ici le parcours d'un article lorsque celui-ci est soumis aux *Cahiers de Neuropsychologie Clinique*. Ce parcours est celui d'un article soumis à une revue à comité de lecture. Une meilleure connaissance de ces étapes vous permettra de mieux anticiper et organiser votre travail.

Étape 1 : Soumission d'un article

Vous pouvez soumettre un article aux *Cahiers de Neuropsychologie Clinique* à tout moment de l'année. Pour cela, envoyez votre article au format .docx ou .doc par mail, à l'adresse cahiers@ofpn.fr. Avant de soumettre votre article, assurez-vous d'avoir respecté la politique éditoriale et les consignes aux auteurs, disponibles sur le site Internet des Cahiers ou par simple demande par mail.

Lorsqu'un nouveau numéro des *Cahiers de Neuropsychologie Clinique* est en préparation, le comité éditorial publie un appel à communication. Celui-ci vous permet de connaître la date limite d'envoi des articles pour un numéro en particulier. Cette date est particulièrement importante pour les articles visant à intégrer le dossier thématique du numéro : si vous souhaitez publier un article dans un numéro de la revue en particulier, il doit donc absolument être transmis au comité éditorial avant la date limite de soumission indiquée dans l'appel à communication.

Que votre article corresponde au sujet du dossier thématique d'un numéro ou non, nous vous conseillons de prendre contact avec le comité éditorial au plus tôt afin de l'informer de votre volonté de soumettre un article, présenter votre projet et vous assurer que celui-ci entre bien dans la politique éditoriale des *Cahiers de Neuropsychologie Clinique*.

Lorsqu'un article est soumis aux *Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, les auteurs s'engagent à ce que leur production soit originale et n'ait pas déjà été publiée en l'état dans une autre revue. Ils acceptent également que l'article devienne, s'il est publié, la propriété de la revue et nécessitera une autorisation écrite du comité éditorial pour être diffusé.

Étape 2 : Validation par le rédacteur en chef

Lorsque votre article est soumis aux *Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, il est en premier lieu examiné par le rédacteur en chef du numéro de la revue en cours de préparation (ou un membre du comité éditorial qu'il désigne) qui s'assure que votre travail correspond à la politique éditoriale et vérifie que vous avez suivi les consignes aux auteurs.

Trois cas sont alors possibles :

- Votre article ne correspond pas à la politique éditoriale (l'article ne traite pas de neuropsychologie, n'est pas rédigé en français ou n'est pas de qualité suffisante pour être publié) : il est alors rejeté.

- Votre article correspond à la politique éditoriale mais nécessite d'être retravaillé (par exemple parce qu'il ne suit pas les consignes aux auteurs) : il vous est alors renvoyé et pourra être soumis de nouveau après modification.
- Votre article est validé par le rédacteur en chef : il passe alors à l'étape 3.

Étape 3 : Relecture

Si votre article a été validé par le rédacteur en chef (il correspond à la politique éditoriale et répond aux consignes aux auteurs), il est alors anonymisé et transmis en version .pdf à deux relecteurs pour une analyse « de fond ». Ces relecteurs, psychologues spécialisés en neuropsychologie et présentant une expérience dans le domaine du sujet de votre article le reliront séparément.

Ils évalueront votre travail par l'intermédiaire d'une grille de relecture, selon les critères suivants :

- l'importance et la pertinence du sujet ;
- la connaissance du sujet et de la littérature ;
- l'originalité ;
- la contribution clinique ;
- la clarté des propos et la structuration de l'exposé ;
- la rigueur de l'approche ;
- les tableaux et figures.

Ils formuleront une évaluation générale de votre travail, ainsi que des recommandations et remarques détaillées. Celles-ci peuvent concerner des aspects généraux de l'article comme des aspects particuliers.

Une recommandation générale sera alors proposée, au regard de ces différents éléments :

- accepté en l'état : le relecteur recommande au comité éditorial la publication de votre article tel qu'il est soumis ;
- demande de modifications mineures : le relecteur formule un avis favorable concernant votre travail mais estime que des modifications mineures sont nécessaires avant de pouvoir le publier (par exemple, besoin de précisions sur certains points ou de légères corrections) ;
- demande de modifications majeures : le relecteur estime que votre article pourrait être publié mais nécessite préalablement des corrections importantes concernant son contenu ou sa forme (par exemple une modification du plan, l'ajout de références ou encore l'ajout ou la suppression de certaines parties) ;
- rejeté : le relecteur recommande au comité éditorial de rejeter votre article, parce qu'il juge que celui-ci nécessiterait trop de modifications afin de pouvoir être publié.

Les relecteurs sont sollicités pour permettre aux *Cahiers de Neuropsychologie Clinique* de publier les articles de la meilleure qualité possible. Nous leur demandons d'être critiques et rigoureux dans leur relecture. Les auteurs ayant une expérience diverse concernant la rédaction d'article, cette relecture extérieure a pour objectif de formuler des commentaires permettant

d'améliorer les productions, de conseiller les auteurs et de les accompagner dans les modifications à apporter à leur travail afin que celui-ci gagne en qualité et en lisibilité pour les lecteurs.

À noter qu'il est formellement demandé aux relecteurs de ne pas diffuser les articles qui leur sont transmis en relecture. Par ailleurs, nous tenons à maintenir un anonymat des auteurs et relecteurs durant le processus de rédaction de l'article afin de limiter tout risque de conflit d'intérêt.

Étape 4 : Modification de l'article

Lorsque le comité éditorial a réceptionné les grilles des deux relecteurs, il les anonymise et les transmet aux auteurs. Ceux-ci peuvent alors modifier leur article en fonction des remarques des relecteurs, dont les commentaires n'ont pas valeur d'obligation mais de conseils. Les auteurs restent responsables de leurs écrits et peuvent décider d'appliquer ou non les modifications conseillées. Il faut toutefois garder à l'esprit que ces commentaires ont été formulés de bonne foi par les relecteurs, qui jugent que cela permettrait d'améliorer l'article.

De par notre expérience, nous savons que c'est cette étape qui est la plus difficile pour les auteurs. Elle nécessite une remise en question du travail qui a été soumis. Les auteurs peuvent faire le choix d'arrêter le processus à ce moment s'ils le souhaitent. Évidemment, le comité éditorial incite les auteurs à surmonter cette étape afin de retravailler leur production.

Lorsque les modifications ont été apportées, les auteurs peuvent soumettre une deuxième version de leur article au comité éditorial. Ils peuvent également, s'ils le souhaitent, transmettre une lettre d'accompagnement (*cover letter*). Adressée au relecteur, elle permet de répondre à ses remarques, qui seront citées pour plus d'efficacité. Elle peut permettre à l'auteur d'argumenter certaines corrections non effectuées pour les justifier ou répondre à des questions posées par le relecteur.

Étape 5 : Deuxième relecture et modification

Suite à la deuxième soumission de l'article, le processus reprend à l'étape 3 : les mêmes relecteurs sont de nouveau sollicités pour réévaluer l'article, selon les mêmes critères que lors de la première relecture. Puis, une nouvelle recommandation générale est proposée : accepté en l'état, demande de modifications mineures, demande de modifications majeures ou rejeté.

Si, suite à cette deuxième relecture, de nouvelles modifications (mineures ou majeures) sont jugées nécessaires, le processus reprend à l'étape 4 (modification de l'article par les auteurs). Si l'article est accepté en l'état, le processus se poursuit à l'étape suivante : la validation de l'article.

Étape 6 : Validation de l'article

Lorsque l'article est accepté en l'état par les relecteurs, il est validé par le comité éditorial. Le travail des auteurs et des relecteurs est alors terminé.

Commence alors ensuite une dernière phase de vérification : l'article est de nouveau relu, à plusieurs reprises, afin de corriger les éventuelles fautes d'orthographe ou coquilles qui pourraient persister malgré les relectures déjà effectuées. À cette étape, le comité éditorial se réserve le droit d'effectuer les modifications de forme qu'il juge nécessaires.

Lorsque l'article a été corrigé, la version finale est transmise aux auteurs. Le comité éditorial leur demande alors de valider cette dernière version de l'article avant mise en page.

Étape 7 : Mise en page

Ce n'est que lorsque l'article a été validé sur le fond puis sur la forme qu'il est mis en page. En effet, cette étape ne peut être réalisée que lorsque le texte est dans son format définitif.

C'est le comité éditorial qui gère intégralement cette étape, sans intervention des auteurs.

Étape 8 : Publication

Lorsque tous les articles ont été validés et mis en page, le numéro de la revue peut être publié.

Chaque auteur et relecteur recevra personnellement le numéro auquel il a participé par mail, gratuitement. La revue *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique* est en accès gratuit et libre aux adhérents de l'OFPN à jour de leur cotisation (hors membres internationaux) et en accès payant aux non adhérents sur le site de l'OFPN.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'argent récolté par la vente des *Cahiers de Neuropsychologie Clinique* sert au fonctionnement de l'OFPN. Transmettre un article hors du circuit officiel ne respecte pas les droits d'auteur de la revue, prive l'OFPN d'argent nécessaire à la poursuite de ses objectifs et met potentiellement en péril ses projets.

Conclusion

Le travail de votre article ne s'arrête pas lorsque celui-ci est soumis à la revue. Il va ensuite être confronté à différents avis et probablement nécessiter que vous le retravailliez. Il est important que les auteurs aient conscience que ceci est un travail de longue haleine, s'étalant sur plusieurs mois et impliquant de multiples personnes. Il s'agit d'un travail généralement très enrichissant pour les auteurs, qui pourront ensuite se prévaloir de la publication de leur article.

Le comité éditorial est présent pour accompagner les auteurs au cours des différentes étapes qui séparent la soumission de la publication. Il est présent pour répondre à leurs questions et les conseiller. Chaque envoi fera l'objet d'un accusé de réception de sa part, vous indiquant que les documents ont été bien reçus. Par ailleurs, à chaque étape le comité éditorial fixera des délais (de 2 à 3 semaines) qu'il demande aux auteurs et relecteurs de bien vouloir respecter. Un calendrier prévisionnel sera fourni lors de la soumission. Celui-ci pourra être revu si nécessaire, selon le déroulement du processus, en accord avec l'auteur. Tout retard pris sur l'une des étapes de traitement de l'article impacte évidemment sur les suivantes, pouvant repousser la publication de l'article à un numéro ultérieur.